



## LE CRISTO LIEN

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN  
SYNDICAT PROCHE DE VOUS**  
Un syndicat de continuité

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



<http://www.aeti-uns.org/Congres-A-I-Unsa-2016.html>

Le congrès national A&I UNSA s'est déroulé du 07 au 09 juin



2016 au Grau-du-Roi (30). Toutes les académies étaient représentées, les échanges ont été riches et productifs.

La délégation académique de Créteil était composée de Sylvie Minatchy (Services, ADJAENES), Patricia Mangin (EPLÉ SD du 93, SAENES), Franck Charrondière (EPLÉ, coordonnateur commissaire paritaire ADJAENES), Jean-Michel Despouy (retraité), Serge Lagauzère (EPLÉ commissaire national et SD du 94, SAENES), Dominique Dupasquier (EPLÉ commissaire paritaire AENESR) et Florian Sidobre (EPLÉ SA, APAE).

À l'issue de la semaine, Jean-Marc Bœuf a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général.

A noter que notre collègue cristolien, Dominique Dupasquier, a été élu trésorier national.

Le congrès a réaffirmé avec force les valeurs de notre organisation. Un syndicat réformiste, dans la négociation, qui défend les intérêts des collègues tout en prônant une fonction publique forte et de qualité.

Nous avons réaffirmé notre volonté de :

- Voir se créer l'inter-ministérielle pour les trois corps (C, B et A),
- Voir se réaliser et s'amplifier la requalification des emplois de C et en B et de B en A,
- Réaffirmer la reconnaissance de nos métiers,
- S'assurer du maintien de l'AENES dans le supérieur et les œuvres comme seul compétent dans les emplois administratifs,
- Renforcer notre place au sein de l'équipe de direction des EPLÉ, de même que dans l'équipe éducative,
- Défendre un régime indemnitaire aligné sur une moyenne interministérielle.

Nos mandats sont clairs et nous avons pour mission durant les quatre années à venir de nous battre pour atteindre ces objectifs.

Cependant, n'oubliez pas que c'est ensemble que nous sommes forts et que nous pouvons nous faire entendre. Chacun est maître d'une partie de nos actions par son positionnement et son engagement sur des métiers de l'administration scolaire et universitaire essentiels et de qualité.

## RESOLUTION

## 8<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL GENERALE

A lire sur <http://www.aeti-uns.org/Congres-A-I-Unsa-2016.html>

## Revalorisation du point d'indice de la fonction publique au 1<sup>er</sup> juillet 2016 puis au 1<sup>er</sup> février 2017

Pantin, le 24 juin 2016

En application des dispositions du décret 2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation, la valeur du point d'indice de la fonction publique est **augmentée de 0,60 % à compter du 1er juillet 2016** et à nouveau revalorisée de **0,60 % à compter du 1er février 2017**.

En conséquence, la valeur annuelle du point d'indice sera successivement portée à **55,8969 €** puis à **56,2323 €**.

La revalorisation indiciaire sera versée sur la paye du mois de juillet 2016, puis sur la paye du mois de février 2017.

Article publié le jeudi 23 juin 2016

### Résultats du 4<sup>ème</sup> baromètre UNSA des métiers de l'éducation : Heureux de nos métiers. Pouvoir d'achat toujours en tête.

La 4<sup>ème</sup> édition du « baromètre UNSA des métiers de l'Éducation »<sup>1</sup> a recueilli plus de 25 000 répondants.

Elle confirme les résultats des années précédentes :

- les professionnels de l'Éducation aiment leur métier (93,5%). Ils sont heureux de l'exercer (83%). Un peu moins d'un sur deux (46,4%, en progression par rapport à 2015) se sentent reconnus et respectés. 25,9% des répondants, en légère progression, expriment un accord avec les choix politiques faits sur nos secteurs.

Les variations globales sur l'ensemble du baromètre sont relativement faibles sur 3 ans. L'actualité vive ne se répercute pas sur les réponses, y compris dans les questions ouvertes. En revanche, des écarts assez nets existent entre les enseignants et les autres personnels ainsi qu'entre les femmes et les hommes<sup>2</sup>.

Le pouvoir d'achat et les perspectives de carrières restent très largement en tête des préoccupations générales. Même si ce qui a été obtenu sur le point d'indice, l'ISAE et les revalorisations liées aux mesures PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations) est salué massivement dans les points positifs cités : ces mesures, pour beaucoup d'entre elles, ne se voient pas encore sur la fiche de paye. Cela prouve que loin d'une démarche de clientélisme électorale, ce qui a été obtenu répond à une vraie attente. Et ce sont les prochaines éditions du baromètre qui permettront de voir si, une fois mises en œuvre, ces avancées feront reculer, dans le classement des attentes, la question du pouvoir d'achat.

Avec plus de 18 000 témoignages de points positifs et négatifs, les questions ouvertes apportent à l'UNSA Éducation et à ses syndicats un panel très riche de situations vécues. Il nous aidera à mieux prendre en compte les exigences collectives ou plus individuelles pour notre travail syndical de représentation et de revendication. Les conditions de travail et les besoins d'accompagnement sont des éléments négatifs centraux. Apparaît également un malaise notable pour les personnels de Jeunesse et Sports tout comme pour ceux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Sur les dossiers éducatifs, il est intéressant de noter que plus de 92% des professeurs des écoles n'ont pas ressenti le besoin de citer en négatif les rythmes et plus de 85% des professeurs du secondaire ne l'ont pas fait, eux, à propos de la réforme du collège. Dans les deux cas, ceux qui ont cité ces sujets l'ont très majoritairement fait pour revendiquer des dispositifs d'aide à la mise en place ou, à propos des rythmes, pour dénoncer le choix de certaines collectivités sur des activités péri-éducatives de faible qualité.

Un travail approfondi sur les données contenues dans cette enquête permettra à l'UNSA Éducation d'agir, plus encore, au plus proche des personnels qu'elle représente. Elle alertera également les responsables politiques qui se présenteront à la prochaine élection présidentielle. Il déjà est très clair que les professionnels de l'Éducation ont besoin d'engagements forts pour mener à bien leur mission et d'une plus grande cohérence entre les choix politiques et les réalités vécues sur le terrain. La priorité budgétaire doit continuer d'être donnée à l'Éducation et la poursuite de la refondation de notre système pour faire réussir chaque jeune doit, quant à elle, être confirmée.

Ivry sur Seine, le 23 juin 2016

Laurent Escure  
Secrétaire général de l'UNSA Éducation

## AUDIENCE AVEC LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 93

Tout d'abord, un grand merci aux collègues qui ont pris le temps de répondre à l'enquête de satisfaction concernant la communication entre les EPLE et le C.D. 93. Ces réponses ont permis de mieux définir notre entretien. Voir le compte rendu : <http://www.aeti-creteil.fr/Enfin-recu-par-le-CD93>

Comme promis, vous trouverez le compte rendu des différentes CAPA dans ce lien : <http://www.aeti-creteil.fr/-Le-travail-de-vos-elus-academiques->

### Ils sont à votre disposition :

- ADJAENES : Franck CHARRONDIÈRE : [franck.charrondiere@ac-creteil.fr](mailto:franck.charrondiere@ac-creteil.fr)
- SAENES : Eric DHAINES : [eric.dhaisne1@ac-creteil.fr](mailto:eric.dhaisne1@ac-creteil.fr)
- AAE : Sylvie JURAVER : [sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr)
- ET faire copie au secrétaire académique : Florian SIDOBRE : [florian.sidobre@ac-creteil.fr](mailto:florian.sidobre@ac-creteil.fr)



Pour tout conseil et renseignement auprès du siège national à Pantin :  
Contactez Sylviane JEANNE ou Serge LAGAUZERE Au 01 57 14 07 80. Ou [prenom.nom@aeti-uns.org](mailto:prenom.nom@aeti-uns.org)

**Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.aeti-creteil.fr>**

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles.

*Nous serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.*

***Adhérer nombreux à A&I – UNSA, c'est être plus fort ensemble !***